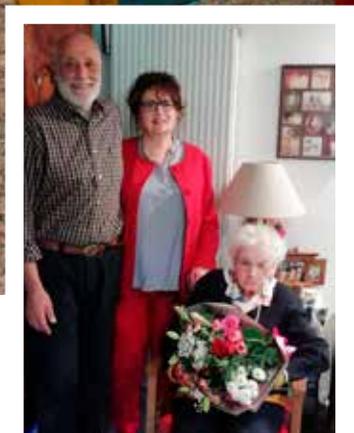


n°73 - 2^{ème} semestre 2019

Melrand

MAGAZINE



• La doyenne p.11



• Station langage p.18

Gestion des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux seuls ou en mélange) est INTERDIT TOUTE L'ANNÉE, selon la circulaire du 18/11/2011. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants* en quantités importantes dont les particules fines, qui véhiculent des composés cancérigènes. C'est pour ces atteintes à la santé et dans le cadre plus général de la lutte contre la pollution de l'air, que le brûlage des déchets verts a été interdit. Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

Des solutions alternatives et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique : Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes CMC met à votre disposition des composteurs, renseignez-vous !

- Le broyage et le paillage : petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

- La tonte mulching : elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

- La déchetterie : pour déposer vos déchets verts qui seront valorisés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 6000 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 18000 km pour une voiture essence (source ADEME Bretagne).

- Brûler ses végétaux à ciel ouvert produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet en voiture de 20 km.

- En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air par les particules fines.

* Particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

PERMANENCE DES ÉLUS

• Prendre rendez-vous au
02 97 39 54 61

• **Charles Boulouard, Maire :**
Sur rendez-vous

• **Thierry Le Poder, 1er adjoint :**
samedi matin sur rendez-vous
Responsable : budget et finances,
Urbanisme, Personnel, Economie,
agriculture, Associations, sports,
CCAS

• **Jean Boistay, 2ème adjoint :**
samedi matin sur rendez-vous
Responsable : Assainissement,
voirie, Travaux, cadre de vie,
environnement, «ouverture de plis»

• **Claudia Leveau, 3ème adjointe :**
Sur rendez-vous
Responsable : information &
communication

• **Jean-Marc le Saux,**
conseiller délégué,
samedi matin sur rendez-vous.
Responsable : Culture, tourisme,
loisirs

Directeur de publication : Charles Boulouard
rédaction et crédit photographique
Joël Pasco, Claudia Leveau, Marguerite Roger,
Jean-Marc Le Saux, Jean Boistay, Emmanuelle
Krumeich, Benoît Kervégan, Josiane Laurent,
Emmanuel André, Ronan Le Pallec, Thierry Le
Poder, Muriel Nicol, Jean-Claude Corbel, Cédric
Adonel, Elisabeth Perret, Claude Fauchoux,
Sylvie Le Cam, Maud Le Clainche, Françoise
Pasco, Claude Lebas

Publication de la Mairie de Melrand
à 1100 exemplaires sur papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique



www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/jardinautrement/interdiction-bruler-dechets-verts-a-lair-libre
www.ademe.fr/compostage-paillage

Stop déjections canines

De nombreuses déjections encombrant certains trottoirs de Melrand. Nous remercions les propriétaires de ramasser les crottes de chien ou d'emmener leurs animaux dans des espaces plus naturels. Ces déjections

dégradent le cadre de vie, souillent les espaces publics, entraînent des risques de chutes et la prolifération de microbes. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Mot du maire

Chers Melrandais,

Ce début d'année a été marqué dans nos régions par une actualité sociale empreinte de désarroi, de revendications, mais aussi par des actes de violences intolérables qui doivent cesser. Très attentive à ces tensions, la municipalité a souhaité accompagner le grand débat national par la mise à disposition au public d'un cahier de doléances. Les propositions exprimées ont été remises à Monsieur le Préfet, chargé de les exploiter. Ces attentes sont multiples et complexes, aussi voulons-nous croire que les annonces gouvernementales, tant attendues, apporteront des réponses positives à notre avenir et donneront confiance dans notre société.

Le vendredi 1er mars vers 15h, un début d'incendie s'est déclaré dans une salle de classe à l'école Gabriel-Louis Guilloux. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, le sinistre a été maîtrisé mais causant une belle frayeur à tous. Actuellement, la classe endommagée est en cours de rénovation. Les travaux se termineront en juillet. Je tiens à féliciter les enseignants et le personnel présents d'avoir fait preuve de lucidité et de sang-froid.

L'INSEE vient de publier les chiffres du recensement réalisé en 2018. Nous constatons avec plaisir un regain de croissance de notre population. En effet, au 1er janvier 2019, le nombre d'habitants s'élève à 1510 au lieu de 1503 au 1er janvier 2015. Cette légère hausse est encourageante pour notre commune. Cela s'explique par un taux de natalité stable (environ 10 naissances par an), par l'arrivée de nouvelles familles à la recherche d'un cadre de vie de qualité, de commerces et de services de proximité.

Lors des vœux de la municipalité, nous avons évoqué la capacité et la solidité financières de la commune. Les clignotants sont au vert. Ces bons résultats nous encouragent à conduire de nouveaux projets. Ils sont l'expression d'une équipe qui s'est fixée un cap et des engagements communs. Oui, notre commune est un chantier articulé autour d'un vaste programme d'actions et de réalisations qui démontre plus que jamais nos ambitions et notre capacité d'innovation au service de tous.

Parmi les principaux projets qui s'annoncent pour 2019, citons : la construction de nouveaux vestiaires sportifs et d'une salle associative au stade Jean André (réalisé en fonction des subventions accordées), l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la MAPA, l'aménagement sécuritaire des rues de la Madeleine et de Piren Hir, les travaux de transformation du bâtiment Postic en local commercial et logements locatifs, mais aussi un nouveau site internet et une vidéo de valorisation de notre commune réalisée par la chaîne TébéSud.

La feuille de route des élus est donc très chargée pour les prochains mois et pour cette dernière année du mandat. Depuis 2014, progressivement, humblement mais avec beaucoup d'enthousiasme, nous sommes parvenus à réaliser les objectifs que nous nous étions fixés. Et si nous regardons dans le rétroviseur, je me dis que nous pouvons être fiers : fiers d'avoir redressé les finances communales, fiers d'avoir su engager la commune dans la direction du progrès et de la modernité, fiers d'avoir eu le courage de prendre certaines décisions pour permettre le développement de Melrand.

Notre commune rurale est une richesse en termes de bénévolat et de proximité. Nous mesurons au quotidien tout ce que vous accomplissez dans vos associations et pour autrui. Mesdames, Messieurs les bénévoles, vos engagements sont précieux, soyez-en remerciés.

Très bonne lecture de ce magazine et excellent été à tous.

Avec mon dévouement.

Charles Boulouard



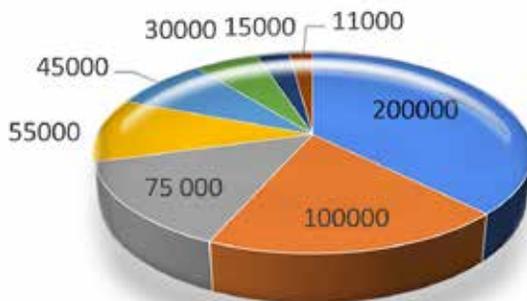
P.2	Infos administratives,
P.3	Édito
P.3	Sommaire
P.4 à 6	Vie municipale
P.7	Vivre ensemble
P.8 à 9	Culture et patrimoine
P.10	Bloc notes
P.11	Un Melrandais, une histoire
P.12 à 13	DOSSIER
P.14	Ça Bouge à Melrand
P.15 à 17	Melrand en action
P.18	Focus
P.19 à 21	Du côté des Jeunes
P.22 et 23	Mon agenda
P.24	École des garçons en 1948

Un budget qui permet un avenir confiant

Comme chaque année, le résultat de fonctionnement est positif et se monte à 346 000 euros en 2018.

Il est supérieur de 60 000 euros par rapport à 2017, soit une hausse de 20 %. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 8 % par rapport à 2017 ce qui permet de contribuer au résultat positif et de compenser en partie les baisses importantes de dotation d'état et du nouveau périmètre de l'intercommunalité Centre Morbihan Communauté. La situation financière de Melrand est bonne, tous les objectifs ont été fixés et respectés mais il faut continuer d'être vigilant en 2019. L'ensemble des résultats est fidèle à l'engagement pris en 2014 pour rééquilibrer les finances et désendetter la commune par sa capacité d'autofinancement et sans recours à l'emprunt ; la dette par habitant était de 1000 euros en 2014, elle était de 500 euros par habitant en 2018 et devrait baisser significativement en 2019. Ces résultats

Investissements 2019 en €



- Aménagement futur local pharmacie
- Aménagement rue de la Madeleine et de Pontivy
- Rénovation retable chapelle Saint-Fiacre
- Numérotation et géolocalisation des habitations
- Travaux de la Mapa
- Panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mapa
- Mise en accessibilité des bâtiments publics
- Ravalement de la mairie

permettent à Melrand d'engager la poursuite des actions. Plusieurs nouveaux projets responsables verront le jour en 2019 et 2020 grâce au réinvestissement de l'intégralité de l'excédent de fonctionnement, soit 1 million d'euros, sans augmenter la pression fiscale pour la 8ème

année consécutive. Les principaux projets mis au budget 2019 :

Le financement des nouveaux investissements est assuré par le résultat de fonctionnement, les subventions attendues et le retour de TVA.

Le pont de la Madeleine à neuf



Jamais 2 sans 3 ! Après Pontorson et Moulin-Poul, le pont du chemin de la Madeleine qui présentait des risques de sécurité pour des passages de véhicules a été refait et renforcé par les agents municipaux que nous félicitons pour leur dextérité.

L'opération d'été «Jeunesse active» reconduite



La seconde opération «Jeunesse active» 2019 a été reconduite. Une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans, encadrés par des adultes bénévoles, vont travailler 3 heures le matin avec 30 mn de pause, sur les semaines 28 à 30 en juillet. Leurs missions : petits travaux d'entretien simples et sécurisés pour la municipalité, peinture des petits plots bleus de la place de l'église, entretien paysager dans la commune et au Village de l'An Mil,...

Les jeunes sont ainsi sensibilisés au travail, au respect d'une équipe, et acquièrent des valeurs républicaines en plus de l'argent qu'ils perçoivent (75 euros/semaine).

Chiffre clé :

9

C'est le nombre de nouveaux-nés à Melrand en 2018

Inauguration des calvaires de Locmaria rénovés



Le maire de Melrand, Charles Boulouard, les élus et les représentants du comité de Locmaria, Mmes Corinne Desmoulières, Présidente, Jane Richardson, secrétaire et Geneviève Le Mouëllic, membre, ont réceptionné mi-avril, les travaux effectués sur le visage mutilé du Christ du calvaire de Locmaria et des dégradations faites sur la croix Mauricette. Après les profanations de ces 2 calvaires en 2013-2014 ainsi que sur beaucoup d'autres monuments religieux de Melrand et alentours, la parfaite restauration est terminée. Satisfaction générale !

Les travaux de réhabilitation ont été menés sous maîtrise des Bâtiments de France, révèle M. Boulouard. «Ce fut un chantier délicat car il a fallu utiliser des moules spécifiques. Un travail remarquablement mené par deux entreprises spécialisées : la métallerie et la ferronnerie d'art Bournigal (Pleucadeuc) et l'atelier Coréum (Bieuzy). Pour cette restauration d'un coût total de 13 937 €, nous avons bénéficié de subventions de la Région (2 648 €), du Département (3 484 €) et de la Direction des affaires culturelles

(4 600 €). Le comité de Locmaria ayant aussi participé à hauteur de 2 500€, la part communale restant étant de 705€». Et d'ajouter : « Nous saluons les actions des membres du comité de Locmaria au profit de notre riche patrimoine architectural. Nous sommes soulagés a avoué la Présidente, car c'est une restitution morale de notre histoire.» Cet apport financier fait suite à celui de 5 550 €, en 2007, affecté à la restauration de la croix Mauricette.

Projets de réaménagement rue de la Madeleine

Une étude du département sur cet axe routier réalisée en 2016 a démontré la nécessité de travaux de mise en sécurité de cette route très passagère. 900 à 1200 véhicules circulent quotidiennement avec une pointe à 2000 en 2016, soit près de 10 000 véhicules sur 8 jours vers Bubry. 80 % des automobilistes dépassent les 50 km/h signalés. Il est urgent d'aménager et de faciliter la sécurité des piétons et des riverains, de faire ralentir les conducteurs et d'embellir l'entrée/sortie de bourg. Une première réunion des riverains s'est déroulée au printemps pour présenter l'avant-projet et faire le bilan des attentes. Des chicanes

de rétrécissement de voirie après la Poste, 6 places de parking, des marquages en pépites blanches avec des plots en plastiques, un radar pédagogique avant la rue du Bot qui s'allumera 200 m avant, 2, voire 3 passages piétons blancs, des trottoirs refaits en bitume rouge (comme la rue de St Rivalain). Une nouvelle signalisation. Les travaux occasionneront une légère gêne ; la circulation sera à double sens sur une seule voie avec des priorités de circulation. Début des travaux prévu en septembre durant 2 mois.



Estimation budgétaire :

Dépenses	Montant H.T.	Financements	Montant
Travaux	57 211.00 €	Département – PST 25% (réseaux EP déduits)	14 715.00 €
Honoraires	5 065.000 €	Amendes de police	8 464.00 €
Relevé topographique	717.50 €	Autofinancement Melrand	40 860.50 €
Montage dossier	535.00 €		
Parutions dématérialisées	511.00 €		
TOTAL	64 039,50 €		64 039.50 €

Chiffres clés

11 361,86 €

C'est le montant des subventions attribuées par la mairie en 2019 aux associations, majoritairement melrandaises, afin de maintenir le dynamisme, le cadre de vie avec des activités diversifiées. Contrairement à beaucoup de communes, ce montant est en hausse de 3,3 % par rapport à 2018.

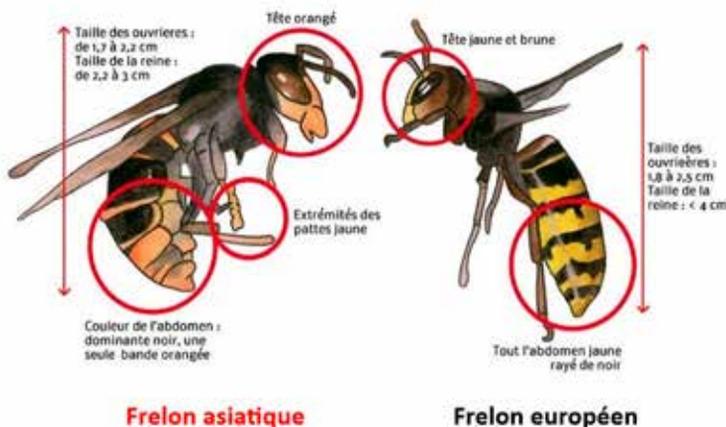


Subventions destruction nids de frelons

Le conseil municipal a acté une participation communale aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques, à hauteur de 50% du coût dans les conditions suivantes :

- Nids primaires (situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10 cm) : 77 € TTC
- Nids situés à une hauteur inférieure à 8 mètres : plafond de dépense éligible de 112 € TTC
- Nids situés à plus de 8 mètres et moins de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 145 € TTC
- Nids situés à plus de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 205 € TTC

Exceptionnellement en cas d'intervention difficile sous toiture, une majoration sur devis pourra être proposée.



Tarif déchetterie pour professionnels



Le service prévention des déchets de Centre Morbihan Communauté a modifié les tarifs des sites qu'il gère (Melrand, Pluméliau, Baud). Les tarifs 2019 sont les suivants :

- Tout venant 17€/m³
- Déchets verts 10€/m³
- Gravats 10€/m³
- Bois 15€/m³

Toutes les activités professionnelles sont concernées : entreprises, auto-entreprises et agriculteurs. Seuls les CESU et particuliers ne sont pas concernés. Contact : Mme Vittet St Jean Brévelay au 02 97 60 43 42 - Informations sur : www.centremorbihancommunaute.bzh OU www.facebook.com/centremorbihancommunaute/

Nouveaux règlements

• Cimetière

Un nouveau règlement intérieur et tarifaire du cimetière a été réalisé et validé par le conseil municipal. Pour tout renseignement, appeler Mme Myriam Modicom du CCAS au 02 97 39 52 77. Il est également consultable sur le site internet

• Wifi public

La mairie offre aux personnes disposant d'un ordinateur portable équipé du Wifi, la possibilité de se connecter gratuitement. Une charte d'utilisation a été définie pour l'usage de cet accès au réseau de la mairie. Connexion gratuite en mairie, à la salle polyvalente et des sports, à la médiathèque.

Message de la commission communication

Il est impossible de mettre toutes les informations détaillées d'un semestre dans ce magazine. Pour plus de compléments, nous vous invitons à aller régulièrement sur le site internet ; vous trouverez les actualités, les mises à jour, les compte rendus de conseils administratifs dans la rubrique « Vie municipale », sous rubrique « compte rendus » ainsi que sur la page Facebook.

1 an après, la grainothèque

Une grainothèque a été lancée et inaugurée en avril 2018 à la médiathèque de Melrand (cf. magazine 71, page 7). Un an après, que donnent ces petites graines ?

Régulièrement alimentée par des adeptes des plantes et du partage de biens communs, la grainothèque poursuit son chemin et essème ses petites graines dans les jardins melrandais et d'ailleurs. Pensons à l'alimenter afin qu'elle perdure !



Du muguet à l'honneur à la MAPA



A l'occasion du 1er mai, des enfants du CME et des membres du conseil des séniors ont offert du muguet aux résidents de la MAPA. Cette rencontre amicale entre les enfants et les séniors, organisée par la directrice de la MAPA, Mme Bérangère Lapôtre, est faite pour tisser un lien entre les générations.

Enfants et adultes ont partagé un goûter. Puis, à l'initiative de Raymond Le Ruyet, tous ont entonné un petit refrain et passé ainsi un moment privilégié qui a clôturé cette visite.

Animation mobile végétal



L'atelier de création «mobile végétal» organisé par CMC le 22 mai dernier à la médiathèque a attiré 8 personnes. Aurélie Dethy, herboriste & animatrice nature a partagé ses connaissances techniques artisanales, tout en laissant aller la créativité & l'imagination de chacun. A l'aide d'éléments naturels, les participants ont réalisé un mobile avec de l'osier, des végétaux et de la laine.

Exposition médiathèque « jardiner autrement »

La médiathèque de Melrand joue de plus en plus un rôle de lien social, d'espace culturel au sens large, grâce à de multiples animations croissantes, bien au-delà du prêt de livres et de CD. C'est ainsi qu'une conférence de Mme Katia Dubois, naturopathe à Melrand, a eu lieu en avril dans le cadre de l'exposition « Jardiner autrement » et de l'événement ponctuel national « la nature en fête ». 70 personnes sont venues écouter les conseils de Mme Dubois pour apprendre à soigner les « bobos » du quotidien avec des solutions naturelles par le biais d'aliments et de plantes du jardin.





Ruminants : races locales et rustiques à petits effectifs

Ces races furent rencontrées dans nos campagnes pendant des générations et ont nourri nos ancêtres, chichement certes, mais pendant longtemps ! Ce sont des races souvent en voie de disparition car ne répondant plus aux critères actuels de l'élevage. Elles étaient pourtant particulièrement bien adaptées au biotope -climat, végétation, terrain- et permettaient au mieux de valoriser des

conditions souvent difficiles. Aussi, vache pie noir bretonne, chèvre des fossés, mouton d'Ouessant et compagnie doivent-ils être considérés comme le socle de ce qui a façonné les paysages et l'économie agricole d'aujourd'hui ? Quel est donc l'intérêt de les préserver ? Témoins de notre Histoire tout autant qu'un monument ou un costume, ils font partie du patrimoine à part entière. Ils per-

mettent également d'entretenir des terrains dont on ne saurait pas bien quoi faire. Le maintien d'une diversité génétique paraît aussi un argument de poids pour les préserver surtout dans un environnement agricole en quête de nouveaux équilibres économiques. Pour certains éleveurs, c'est aussi l'envie de produire autrement qui peut prévaloir. Ce qui est certain, c'est que le nombre des femelles de ces races doit être considéré comme un indicateur de vigilance : moins de 2 000 pie noir bretonnes, un peu plus de 1 000 chèvres des fossés, environ 3 000 brebis d'Ouessant... ! Pour prendre soin de ces races, des associations ont fédéré autour d'elles des professionnels et des amateurs qui donnent de leur temps et de leur énergie afin d'organiser très sérieusement le maintien de ces races. Au Village de l'an mil, elles sont présentes car se rapprochent le mieux de celles qui étaient élevées au Moyen-Age ; elles évoquent donc bien le cheptel d'alors dans le cadre de la reconstitution de l'univers de la vie quotidienne médiévale.

ART DANS LES CHAPELLES : ESTELA ALLIAUD



L'œuvre de l'artiste se construit autour d'un vocabulaire de formes et d'esthétiques minimales dans lesquelles l'espace, la visibilité, le reflet et la mouvance de l'objet jouent un rôle déterminant.

«Le geste (l'objet) doit inciter le «regardeur» à chercher ailleurs » nous explique Estèla lors de l'installation de l'œuvre. «Quel est le rapport au vide, à l'espace, à la fugacité de la lumière, aux ombres. J'ai été particulièrement touchée par le ciel de cette chapelle que l'on retrouve également dans l'oratoire. Mon œuvre doit sacraliser la présence fugace de la lumière qui rentre dans la chapelle. J'ai déposé 2 gestes (objets) à base de verre, dont 1 sablé pour créer des effets de transparence et de miroirs afin de révéler autrement l'espace depuis le ciel jusqu'aux murs de chaux et de ciment et l'autel». Place à l'imaginaire pour avoir un nouveau regard sur le lieu. Nous vous convions à découvrir cette œuvre dans son intégralité entre le 5 juillet et le 31 août 2019, tous les jours sauf le mardi de 14 h à 19 H. Les samedi et dimanche du 1er au 15 septembre aux mêmes horaires. Entrée gratuite.

MÉCÉNAT CHAPELLE SAINT FIACRE : 6 DERNIERS MOIS



Bien que l'ouverture de la Chapelle soit retardée, le partenariat avec la Fondation du Patrimoine prend fin en décembre 2019. Nous avons reçu 8080 euros par 46 donateurs pour la rénovation de la chapelle Saint-Fiacre. Vous pouvez encore envoyer une participation jusqu'au 31 décembre qui sera défiscalisée à hauteur de 66 % de vos impôts sur le revenu.

Envoyez vos dons pour la rénovation de St Fiacre :

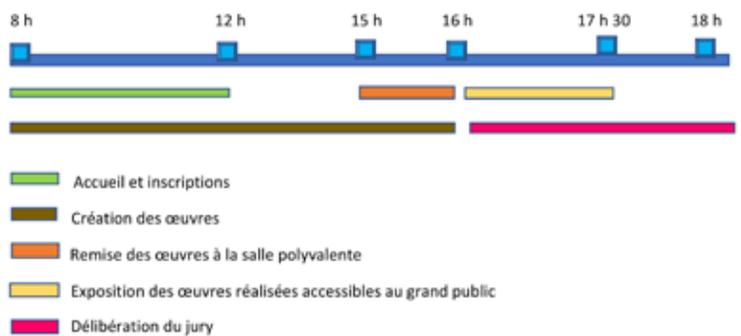
- par internet : fondation-patrimoine.org/45454
- par courrier : remplir le dépliant disponible en mairie et l'envoyer avec votre versement selon indications.

MELRAND AUX



Déroulement de la journée

Toutes les personnes désirant participer doivent venir s'inscrire à partir de 8 h le 8 septembre le matin à la salle polyvalente de Melrand. Au-delà de son matériel, chacun doit apporter son pique-nique, ses boissons ou une collation pour le midi, son matériel de protection si temps pluvieux.



A vos crayons, à vos pinceaux ! Melrand participe pour la première fois cette année, à la grande manifestation «Couleurs de Bretagne». Que vous soyez professionnels ou amateurs, petits dès 3 ans, adolescents ou adultes, venez peindre et dessiner Melrand et exprimer vos compétences artistiques le **DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**. Participation gratuite ainsi que dans toutes les manifestations de l'association «Couleurs de Bretagne» jusqu'au 22 septembre.

Des conditions à respecter

Croquer le motif patrimonial extérieur, une fontaine, une chapelle, un point de vue, un vieux puits, les abords de la Sarre, etc... Toutes expressions y compris abstraites sont acceptées, que vous ayez du matériel de professionnel ou un simple carton allongé dans l'herbe, toutes les techniques sont possibles comme suit :

- Huile, acrylique, pastel gras
- Aquarelle, encre lavis, dessin aquarellé
- Gouache, feutre
- Dessin polychrome (pastel sec, craie, crayon de couleurs)
- Dessin monochrome (crayon graphite, calame, fusain, plume, encre)
- Collages et techniques mixtes

Quant aux supports, ils doivent être vierges, légers, de faible épaisseur et non fragiles. Chaque participant doit apporter son support et ses matériaux. Le format maximum autorisé est le n° 15 F (F 65x54, M 65 x46, P 65x50) pour les toiles et le 50 x 70 pour les autres supports. Des encadrements légers pour les œuvres sur papier et carton seront mis à la disposition des participants pour l'exposition.

« Voici un petit carré de bleu, de rose, un ovale vert, une raie jaune et peignez exactement comme ils vous apparaissent. »
Claude Monet



Lancement en mairie par les Présidents et Co-présidents de l'opération Couleurs de Bretagne en mai

La sélection des gagnants

Un jury local sera composé de 4 membres de la commune, plus une personne du partenaire Crédit Mutuel. Des lots seront attribués par CMC pour le gagnant de chacune des 8 catégories (par tranches d'âge, amateurs, confirmés, primés) en plus de 4 prix spéciaux. Le règlement complet du concours sera indiqué sur place et sur le site internet www.couleursdebretagne.org - Informations au 02 97 57 25 19. Les photos de chaque concours sont sur le site internet.

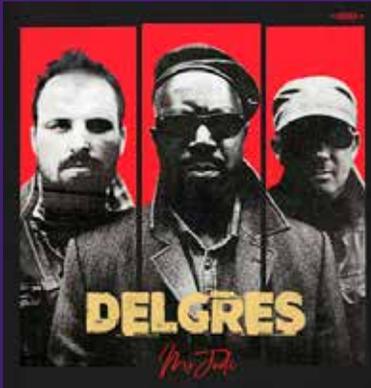
Les artistes melrandais sont nombreux, nous comptons bien sur la créativité locale pour représenter notre belle commune lors de la finale régionale qui aura lieu à Léhon (22) le 26 octobre 2019.

Un film pour valoriser Melrand



- ◆ « Melrand est une petite commune qui n'a rien à envier à une grande » ! Tel est le leit-motiv de l'équipe communication qui a travaillé sur ce projet en partenariat avec la chaîne locale Tébéo/Tébésud, basée à Lorient, et de M. le maire pour mettre en œuvre ce film. Il a pour objectifs de valoriser notre commune, montrer son dynamisme, la diversité, la richesse des activités et du patrimoine dans le respect de son identité. D'une durée de 6 minutes, ce film montre les principaux lieux pour illustrer la qualité et le cadre de vie avec les aménagements de ces dernières années, le développement commercial et urbain du bourg et enfin son patrimoine culturel, le village de l'An Mil et tout l'environnement naturel. La vidéo est passée 14 fois sur la chaîne entre le 28 juin et le 5 juillet derniers touchant potentiellement 90 000 téléspectateurs quotidiens. Un beau projet que nous récupérons dans son intégralité et que nous mettrons en ligne d'ici quelques semaines sur le site internet de la commune.

LE COUP DE COEUR DE LA MEDIATHEQUE



- ◆ ADELGRES, album Mo jodi , 2018

Originalité et singularité qualifient parfaitement ce trio de musiciens : voici du blues, aux saveurs créoles, qui est à la fois chaud et rugueux !

Mo Jodi, qui est également le titre de l'album, est un titre symbolique et engagé, à la mémoire de Louis Delgrès, héros oublié de la lutte contre l'esclavage en Guadeloupe.

C'est une musique rebelle qui fait vibrer autant nos corps que nos esprits ... A découvrir ou à réécouter.

Le site internet relooké

- ◆ A l'heure de la transition numérique, il est de mise de relooker le site internet de la commune qui date de 10 ans. Le contrat arrive à son terme et ne permet plus certaines évolutions imposées par les administrations publiques dans un futur proche. Un site plus moderne, à nos couleurs, plus pratique donnant accès à tous les services sera mis en ligne à l'automne.

Recensement citoyen



- ◆ Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat,...).

L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

. En ligne sur le site internet : « mon.service-public.fr

. A l'accueil de la mairie de Melrand

. Au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Suite à ce recensement, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans.



La doyenne : une vie «à la Zola»

Mme Marie-Yvonne Bersier, de son nom de jeune fille Le Clainche, vient de fêter ses 104 ans. Elle est la doyenne de la commune. Elle est née le 19 avril 1915 dans une petite ferme de Kerlay. Son enfance est bouleversée par le décès de ses parents ; elle perd son père dès l'âge de 4 ans puis se retrouve orpheline de mère à seulement 12 ans. A cette époque, elle travaille déjà dans une ferme du côté de St Gérard.

A l'âge de 16 ans, elle monte à Paris comme beaucoup de bretons à cette époque. Après un passage comme fille de salle dans une clinique psychiatrique où des membres de sa famille travaillent, elle devient bonne et cuisinière dans des maisons bourgeoises et travaille pour un avocat pendant plusieurs années. Mais elle est corvéable à merci et ne compte pas ses heures de dur labeur alors que son rêve est de se marier et de fonder une famille.

Une cousine joue les entremetteuses et lui fait rencontrer son futur mari originaire lui aussi de

Melrand et plus précisément de Kerduic. Le courant passe et Marie-Yvonne et Hubert se marient en 1938. Ce dernier est fait prisonnier en Allemagne pendant la guerre et Marie-Yvonne revient garder en Bretagne ses jeunes belles-sœurs qui ont perdu leur mère.

Après la guerre, deux filles verront le jour : Danièle en 1947 et Martine en 1950. Dans les années cinquante, elle devient concierge d'abord dans le XIIIème arrondissement puis dans le XVIIème près de l'Etoile. L'immeuble dont elle s'occupe abrite des hauts fonctionnaires, ambassadeurs et généraux. Elle y croise plusieurs fois le Général De Gaulle qui vient déjeuner chez des amis.

La loge que la famille occupe est toute petite et l'aînée des filles dort tous les soirs chez la propriétaire de l'immeuble et lui tient compagnie. Le métier est difficile il faut s'occuper du nettoyage des parties communes (6 escaliers dont 3 de service à nettoyer à la paille de fer) et de l'entretien du chauffage, se charger des poubelles, travailler le dimanche, les jours fériés ou même de nuit. Mais Marie Yvonne, fataliste, ne

se plaint jamais et est dévouée au service des autres.

M. Bersier quant à lui occupe un poste d'agent dans un lycée ce qui lui permet d'avoir des longues vacances l'été et d'emmener ses filles à Melrand. Ils reviennent ainsi en vacances dans la maison de Kerduic qu'ils achètent en 1968.

En 1976 Marie Yvonne devient veuve. Elle prend une retraite bien méritée en 1978 et s'installe dans un studio dans le XXème arrondissement. Elle s'occupe de ses petits-enfants et est très proche de sa fille Martine qui habite Paris également.

Mais il y a vingt ans, Martine et son mari Gilbert s'installent à Melrand dans la maison de Kerduic. Marie Yvonne les y rejoint la même année. Elle y coule depuis des jours paisibles et heureux. Un retour aux sources et la boucle est bouclée !

Marie Yvonne est à la tête d'une jolie tribu qui contribue à faire son bonheur: cinq petits-enfants et douze arrière-petits-enfants éparpillés à Paris et sa banlieue ainsi qu'en Aveyron.



LES 110 ANS DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DU GUELHOUIT

Etat français, le 9 décembre 1905 ; après plusieurs décennies de confrontation, parfois violentes, entre les Républicains et l'église, la loi concernant la séparation des églises et de l'état est adoptée à l'initiative du député Aristide Briand qui prend parti en faveur d'une laïcité sans excès. Cet acte fondateur va, non sans difficultés, réorganiser le système scolaire avec la volonté « d'impartialité ou de neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses, s'opposant ainsi à la reconnaissance d'une religion d'état. Là débute notre histoire....

La genèse de l'école libre des filles

Pensez qu'entre 1850 et 1900 Melrand abrite près de 3000 âmes et les familles sont nombreuses.

Les enfants arrêtent souvent l'école jeune, en particulier l'été pour les travaux des champs et les jeunes filles ne vont pas forcément à l'école. Mais en 1866, le visionnaire Abbé Constantin DANIEL est désireux d'établir une «Communauté/pensionnat chrétien» tenue par les Filles de Jésus venues de Kermaria dans un logis sur la route de Guémené, quelques mètres à gauche après la place de l'église. Cette communauté missionnée pour éduquer les filles et apporter des soins aux malades est dirigée par 5 sœurs transférées de Plumelin : 35 filles sont inscrites en petite classe et 14 en grande. Dès 1867, selon la vue libérale de l'état, le Préfet réclame la construction d'une école de filles à Melrand. Les budgets municipaux étant insuffisants, l'Abbé Constantin Daniel fait un don pour construire la nouvelle école mentionnant qu'il devra être remboursé en cas d'évolution du positionnement de l'état. Celle-ci est construite à l'emplacement actuel de l'école publique Gabriel Louis-Guilloux.

Mais à partir de 1881, la situation s'envenime, lorsque Jules Ferry rend l'école publique gratuite, obligatoire et laïque et réaffirme la liberté de l'enseignement. La confrontation Etat/église ne cesse de grandir et en 1903, les sœurs sont expulsées, privant d'école chrétienne les filles de Melrand jusqu'en 1908, date de construction de l'école Privée Notre



Classe 1960

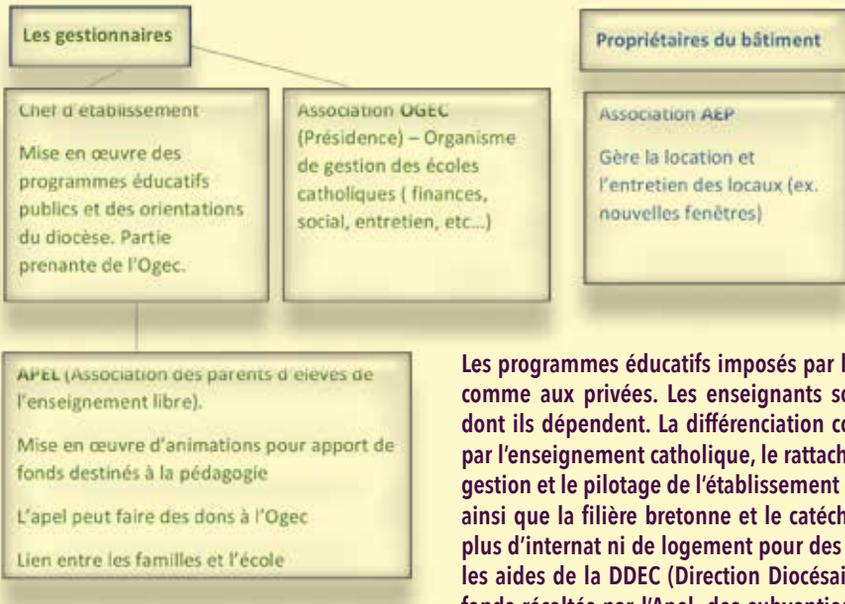
Dame du Guelhouit, ouverte en 1909.

La construction de l'école à l'emplacement actuel, rue Saint-Laurent, est financée en partie par les fonds que l'abbé Constantin Daniel avait investis dans l'école route de Guémené et qui furent remboursés selon la clause qu'il avait dictée lors de la donation. Elle sera à nouveau dirigée par les sœurs des «Filles de Jésus». Ces écoles sont payantes mais la cotisation est loin de couvrir les frais d'entretien et les salaires. Jusqu'en,

1941, l'école pensionnat ne cesse de grandir pour loger les jeunes filles et les sœurs (partie sud-ouest) avant d'être réquisitionnée par les Allemands pendant la guerre. En 1954, l'école accueille 110 filles mais seule la classe enfantine est mixte. C'est en 1956 que l'école intègre un cours préparatoire de garçons. Il faudra attendre 1975/76 pour que l'école devienne complètement mixte suite à la fermeture de l'école de garçons (actuelle salle polyvalente).



Les instituteurs (trices) actuels et anciens



En 1980, l'école passe sous contrat d'état

Les programmes éducatifs imposés par l'Etat s'appliquent aux écoles publiques comme aux privées. Les enseignants sont rémunérés par le rectorat régional dont ils dépendent. La différenciation concerne le projet d'établissement porté par l'enseignement catholique, le rattachement privé de la directrice à l'OGEC, la gestion et le pilotage de l'établissement décidés par les associations (cf. schéma) ainsi que la filière bretonne et le catéchisme qui sont optionnels. Aujourd'hui, plus d'internat ni de logement pour des enseignants. Le financement se fait par les aides de la DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique), des fonds récoltés par l'Apel, des subventions de la mairie, comme pour le public, pour les livres du programme éducatif de l'état, et de la cotisation annuelle des parents qui se monte à 140 euros par enfant.



Enfants nés en 1953



Pensionnat des filles 1930

Chiffres clés

- Effectif actuel : 50 élèves
- Enseignants : 3
- Atsem : 1 (rattachée à la mairie)
- Nombre de classes : 3
- Nombre d'heures d'enseignement : 25 h (contre 24 dans le public). L'heure de plus est destinée au caractère propre (ex. culture religieuse ou autre activité)
- Filières linguistiques : français – breton – anglais (programme d'état EMILE). 50 % de cours en breton en maternelle et éducatif (histoire/géo/breton) en primaire.
- Associations : environ 25 membres

Remerciements

Les informations et images de ce dossier proviennent du livre «Nos Métiers Autrefois», édité par l'association Melrand Autrefois, du site internet <http://notredameduguelhouit.ek.la/> - des photos de familles de Melrand, des échanges avec Mmes Josiane Laurent et Thomas, Directrice actuelle et M. Joël Pasco. La rédaction remercie tous ces contributeurs sans qui ce dossier n'aurait pu être réalisé.

Melrand Covoit'



« On n'a pas besoin de voiture, on a besoin de se déplacer » comme disait J.F. Julliard.

Inscrivez-vous sur le site simple et intuitif www.melrand-covoit.fr pour accéder aux services suivants :

- proposer des trajets uniquement réguliers,
- raccorder Melrand au réseau de transport en commun et au réseau de covoiturage classique pour des trajets plus longs,
- partager sa voiture qui roule avec de la place la plupart du temps. On valorise son trajet par le partage des frais (6 ct du km), en bonne compagnie, et on pollue moins la planète

La gestion de ce service est bénévole, sans aucune commission. Il est voué à fonctionner de manière autonome par les échanges entre conducteurs/trices et passagers/ères.

Micro-crèche début 2020



Mme Pantzer ouvrira les portes de sa micro-crèche rue du Plénieu à Melrand. Ce service aura pour joli nom « Il était une fois ». Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner au 06 88 46 71 61.

Pour tous renseignements sur les services d'assistance maternelle, contacter la mairie ou le RIPAM via Centre Morbihan Communauté.

«ESPACE PIERRE DE LUNE» : Art-thérapie et Sophrologie à Melrand



Monsieur Dominique Le Nouaille et Mme Sylvie Le Beller se sont installés récemment à Kerduic en Melrand respectivement en tant que : Art-thérapeute et Sophrologue. Ils consultent sur rendez-vous, de l'enfant à l'adulte en individuel ou en groupe et se déplacent à domicile sur demande.

L'Art-thérapie s'adresse aux personnes qui souffrent de troubles de l'expression quand les mots ne suffisent pas : amélioration de la qualité de vie tant sur le plan physique, mental, qu'émotionnel. La souffrance peut provenir d'une maladie, d'un handicap, d'un moment éprouvant qui s'accompagne souvent de troubles de la relation à soi et aux autres. L'accompagnement, dans certains cas, se fera en collaboration et avec le soutien d'une équipe médicale.

- L'Art-thérapie est une pratique de soin qui se fonde sur l'utilisation thérapeutique du processus de création artistique. Le rôle du thérapeute n'est pas d'interpréter le travail créatif, mais de soutenir la personne dans sa transformation, de l'accompagner d'une production artistique à l'autre afin qu'elle en arrive à une plus grande clarté, une compréhension de soi.

- La Sophrologie est une méthode efficace de relaxation corporelle, psychique et émotionnelle. Accessible à tous, elle associe mouvements du corps, exercices de respiration, relâchement musculaire et visualisations. Elle apporte des solutions simples et des résultats durables. Ces interventions visent à l'acquisition de nouvelles ressources et au renforcement des capacités naturelles en incitant les participants à devenir acteurs de leur propre bien-être.

Contacts : 06 70 25 80 42 - Site web : <http://espace-pierre-de-lune.org/AT.presentation.html>

Courriel : dolnou@sfr.fr

L'art-thérapie et la sophrologie agissent sur :

Manque de confiance - Anxiété - Gestion du stress et de la douleur - Période de transition difficile (rupture, perte d'un emploi, échec scolaire...) - Blocage émotionnel - Difficultés d'apprentissage - Trouble du comportement - Trouble psychique - Trouble du sommeil - Dynamiser sa créativité - Traumatisme psychologique - Échec scolaire
Contacts : 06 70 25 80 42 - Site web : <http://espace-pierre-de-lune.org/AT.presentation.html>
Courriel : dolnou@sfr.fr

Le point d'Orgue

Dirigée par Mme Françoise Pasco, professeure de musique et de chants, l'association musicale «Le POINT d'ORGUE» dispense des cours pour adultes et enfants de :

- piano
- orgue
- formation musicale
- éveil musical
- chant choral (enfants, adultes)

Pour les débutants en musique, elle s'appuie sur des méthodes modernes d'apprentissage agréables qui mixent le solfège et la pratique afin de pouvoir jouer rapidement des morceaux ou des petites études.

Les deux auditions de musique et chant qui se tiennent aux périodes de Noël et de fin d'année scolaire, sont très attendues par les familles, les enfants, les parents et l'entourage proche des élèves.



Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Melrand en cours individuel pour l'instrument, et en collectif pour l'éveil musical, la formation musicale et la chorale.

Contact pour tout renseignement : 02.97.51.78.28

UN PRIX POUR LES TRICOTEUSES AU GRAND CŒUR



Le 4 juin 2019, les «Tricoteuses au grand cœur» qui tricotent des layettes pour les bébés prématurés (article p.11 du numéro 72) ont été conviées à la remise des Trophées de la vie locale pour le département du Morbihan. Ces trophées sont sélectionnés par le siège social du Crédit Agricole.

C'est avec surprise et reconnaissance que nous avons reçu le trophée «coup de cœur» accompagné d'un chèque de 1600 €.

Tout cela nous conforte dans l'envie de continuer notre action, car au fil des mois, nous nous apercevons que beaucoup de personnes se sentent concernées par notre travail. Nous sommes actuellement en contact avec l'hôpital de Brest qui est très intéressé par notre action.



Melrand Sport Football : saison 2018/2019

Le bilan de cette saison est dans son ensemble plutôt positif en termes de résultats. L'équipe première de Melrand-Sport disputait le championnat du 2ème niveau départemental. Les bleus ont réalisé une bonne compétition terminant à la 3ème place du classement. Il ne manquait pas grand-chose pour disputer la 2ème place.

Les nombreuses blessures et absences ont sans doute pesé sur la durée, l'équipe a souvent dû être remaniée. Mais c'est une belle place d'honneur décrochée par les Melrandais qui avaient à coeur de remercier Patrice Ezannic, l'entraîneur emblématique de Melrand, qui raccroche après 36 saisons au club. Chapeau et un grand merci pour un grand Monsieur de la famille Melrand-sport ! Après la montée de la saison précédente, la seconde équipe termine à une bonne 7ème position au classement. Tributaire de l'équipe Une, elle a dû composer avec un effectif limité engendrant quelques regrets, la 3ème place n'était pas hors de portée. Enfin la 3ème équipe restera la grosse déception de la saison, car elle a dû déclarer forfait à mi-saison faute de joueurs en nombre suffisant. C'est un coup dur pour le club. Du côté des jeunes du Brandifoot, la saison s'est bien passée dans l'ensemble. On avait des équipes dans 4 catégories d'âge. Le foot peut se pratiquer dès 5 ans. Le souci est de ne pas posséder d'équipe au-delà de 13 ans. L'encadrement est aussi juste.

Pour la saison prochaine, nous recherchons des bénévoles pour compléter l'encadrement, en particulier le mercredi. L'événement de la fin de saison est notre traditionnel tournoi de l'ascension (16ème édition). Malgré un temps maussade, ce tournoi a encore été une belle réussite avec plus de 300 footballeurs et footballeuses sur les terrains



Melrand foot U9

impeccables du stade Jean ANDRE. La recette du succès : une excellente organisation et des bénévoles très impliqués à chaque poste. Bravo à tous.

Pour la prochaine saison, le club a trouvé un nouvel entraîneur pour les seniors : M. Gahinet Gwenaël. Nous recherchons également de nouveaux joueurs pour étoffer l'effectif et porter haut les couleurs Melrandaises.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :
Mme LE PALLEC Karine Tél : 02-97-39-51-64

M. ANDRE Emmanuel Tél : 02-97-39-53-07



Melrand foot U11 Brandifoot

Melrand Autrefois



Melrand Autrefois a coorganisé avec Melrand Loisirs Culture, l'exposition consacrée aux prisonniers de guerre 1939-1945 qui s'est tenue les 4 et 5 mai derniers à la salle polyvalente.

Bernard Le Mouël, natif de Lapauze, très attaché à ses racines Melrandaises se consacre depuis qu'il est en retraite à retracer l'histoire locale en collectant documents et témoignages aux archives et sur le terrain. Il partage le fruit de ses recherches dans quatre ouvrages dont le dernier paru : « Les prisonniers de guerre Melrandais 1939-1945 » vient d'être publié.

Lors de l'expo-photos, il a animé une conférence sur le sujet



Bernard Le Mouël



et dédié son ouvrage, qui est disponible dans les commerces de Melrand et au village de l'An Mil au prix de 12€ (expédition possible, frais de port en plus, contact : melrandautrefois@free.fr).

On y trouve la liste de Melrandais prisonniers de guerre, leurs lieux de détention et le récit de leurs conditions de vie en captivité, avec de nombreuses photos prêtées par des familles melrandaises.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à enrichir par leur témoignage ou le prêt de documents le contenu de ces ouvrages.

Melrand Loisirs Culture

Merci à tous les visiteurs de notre expo des 4 et 5 mai 2019 sur les prisonniers melrandais de la guerre 39-45 et à toutes les personnes qui nous ont adressé les photos souvenirs de leurs parents ou amis.

250 personnes sont venues voir notre expo, une trentaine de personnes ont assisté à la conférence de Bernard Le Mouel sur les prisonniers melrandais dans les stalags.

Nous sommes satisfaits du bon fonctionnement de nos activités culturelles ou sportives : randos pédestres, gym d'entretien, Yoga, badminton, généalogie, danses bretonnes (initiation et perfectionnement), cours de français pour les anglophones, conversation anglaise et échanges de savoirs (informatique, cuisine, etc...). Nous remercions nos bénévoles sans qui ces activités ne pourraient exister.

Notre programme 2019-20 sera disponible à partir d'août 2019 dans les

commerces en mairie ou sur notre site <http://mlc.chez-alice.fr>

Nous comptons sur vous à la prochaine rentrée. les animations reprendront courant septembre.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 7 septembre 2019 à la salle polyvalente à 10h30 et l'après-midi au forum des Associations à partir de 14h, où nous serons présents pour vous donner des informations sur nos différentes activités et enregistrer vos inscriptions. (Les inscriptions peuvent également se faire

au début des cours).

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 97 39 50 59 ou par mail mlc56@free.fr

Toute l'équipe de Melrand Loisirs Culture vous remercie de votre présence et de votre assiduité aux différents cours.

Nous vous souhaitons un bel été en attendant de vous retrouver en septembre.

Yolande Spaenhoven - Secrétaire de MLC.



Melrand Arts Vivants

Pour sa sixième année et pour la première fois, le spectacle du samedi 18 mai a réuni de jeunes comédiens et des anciens plus «chevronnés».

Dans un florilège de sketches et de saynètes, devant un public conquis par la fraîcheur et l'aplomb des comédiens, la vingtaine de comédiens a partagé avec plaisir le travail de plusieurs mois de répétitions.

Pour les adultes, nous vous donnons rendez-vous en septembre et en novembre pour une représentation théâtrale.

Si vous vous sentez une âme de comédien, si vous avez envie de partager de bons moments et désirez nous rejoindre, rendez-vous au forum des associations début septembre.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances
La présidente - Claude Lebas



Club de l'amitié

30 membres du Club ont passé une journée aux Floralies de Nantes le 16 mai dernier.

La station de lagunage sans lacune

Les premières tranches du réseau d'assainissement collectif des eaux usées furent créées en 1962. Une petite station d'épuration, solution avant-gardiste pour l'époque dans le secteur, fut installée à proximité de la station actuelle.

Aujourd'hui, les 4 bassins (lagunes) permettent de traiter les eaux usées des habitants du centre bourg. Pour acheminer les eaux usées, 8 km de réseau sont nécessaires. La difficulté de traitement de ces eaux vient du fait qu'elles sont constituées de matières lourdes telles que les graisses, de produits chimiques et de déchets solides. Beaucoup de matières ne devraient pas se retrouver dans le système de traitement : ce sont par exemple les serviettes hygiéniques, les tampons, les lingettes de nettoyage et les plastiques. Tous ces produits ne sont pas biodégradables et se retrouvent dans le fond des bassins



plusieurs années après leur arrivée dans la station.

Le système est nommé à tort "tout à l'égout" car tout ne va pas dans les égouts.

Ce traitement est basé sur le principe de la décantation dans différents bassins après séparation d'une grande partie des matières en suspension et des graisses. Il consiste à épurer les eaux lentement, par gravitation de bassins en bassins afin de pouvoir les rejeter dans la Sarre. Aucun traitement chimique n'est fait aux abords de la lagune, ni dans les différentes étapes de filtration.

La gestion des lagunes est assurée par les agents municipaux et des professionnels de l'assainissement (SAUR). Des contrôles techniques et chimiques sont faits une fois par semaine, et répondent positivement à toutes les normes en vigueur. La commune est accom-

pagnée pour la surveillance de ses ouvrages d'assainissement collectif par le département, ce qui permet une surveillance attentive afin de garantir la qualité des eaux rejetées.

Un règlement d'assainissement collectif est disponible et consultable en mairie.



Les équipements :

1/ Le dégrillage avec un système rotatif pour trier les déchets non destructibles

2 / La filtration

3/ Le bac dégraisseur. Les graisses sont pompées 2 fois par an.

4 / 4 bassins de décantation (lagune) de tailles différentes et communiquant entre eux. C'est en partie l'oxygénation des lagunes qui permet le traitement des eaux. Les matières en suspension contenues dans les effluents se déposent au fur et à mesure de leur parcours dans les bassins et forment des boues. Elles sont pompées environ tous les 15 ans. Des travaux seront réalisés sur la dernière lagune dans le but de drainer des poches de gaz sous les bâches, visibles en surfaces.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Certaines habitations mélangent les eaux de pluie avec les eaux usées ; les eaux pluviales perturbent le système d'assainissement et il est interdit de les rejeter dans le réseau collectif des eaux usées. Les eaux de pluies doivent être dirigées dans le réseau de collecte des eaux pluviales ou en surface dans le milieu naturel (fossés, puisard, récupérateur des eaux de pluies, voirie..).

Le même principe s'impose aux eaux usées : il est interdit de les déverser dans le réseau de collecte des eaux pluviales ou dans le milieu naturel. Elles doivent être traitées avant le rejet.

Raid humanitaire : François Tanguy traverse le Maroc en 4L

François Tanguy, résidant rue de St Rivalain, est étudiant en bac pro mécanique-auto au Lycée Saint Joseph de la Salle à VANNES.

Afin de mettre en pratique son apprentissage ainsi que celui des autres sections (bois, électricité, maintenance,...), le lycée a eu l'idée originale d'organiser un raid humanitaire depuis 2007 au Maroc, via l'association Humafrika. Ce raid en 4L, avec des véhicules complètement revus et équipés par les élèves, a pour objectifs d'allier le métier avec l'environnement et le social. Avec un parcours de 7 000 km entre le 15 et le 30 octobre 2019 à travers toute la France, puis le Maroc, les équipes de jeunes aideront

également à l'aménagement de bâtiments scolaires, installeront des pompes à eau alimentées par des panneaux photovoltaïques, et différentes actions afin d'améliorer le quotidien des villages du Sud marocain et de Skoura (province de Ouarzazate). Il s'agit d'une caravane composée de 8 4L et de 3 véhicules logistiques : 20 étudiants et 5 enseignants par périple qui partent avec tout le nécessaire pour pouvoir recréer intégralement un moteur en cas de panne majeure. François n'est pas inquiet car « nous avons toutes les compétences dans l'équipe » commente-t-il. « C'est la GRANDE AVENTURE car la route va être longue. Nous dormirons chez



l'habitant, dans des bivouacs de fortune, parfois dans des hébergements plus officiels et devons nous-mêmes réparer nos véhicules en cas de problème. Nous devons partir chacun avec 850 euros que nous devons trouver auprès de sponsors ou généreux donateurs pour notre nourriture, les frais inhérents au voyage, les dons humanitaires sur place. »

Nous leur souhaitons un beau voyage et connaissons la suite de l'aventure dans le magazine de janvier 2020.

Judo-club Bubry Melrand : 2 jeunes champions de France de duo system

Le 12 janvier dernier, Maël Le Teuff (Quistinic) et Alexandre Paradis (Melrand) se sont brillamment illustrés en remportant le championnat de France de duo system (jujitsu) à Orléans, en catégorie cadet.

Cette discipline peu connue de jujitsu aussi appelée expression technique se pratique en duo. Les mouvements se font avec un partenaire et non pas face à un adversaire. La force des « attaques » et leur « réalité » sont prises en compte par les juges pour départager les différents duos.

Cet art martial permet l'apprentissage de techniques de défense, de mieux se connaître en renforçant le contrôle de l'esprit sur le corps et améliore la maîtrise de soi.



Faisant partie du club de judo de Bruno Arnaison et Alexandra Humbert depuis 10 ans, Alexandre s'entraîne au moins une fois/semaine et pratique également le taïso (préparation du corps).

Depuis leur victoire, les garçons ont suivi 2 stages avec l'équipe de France dont l'un à l'INSEP (Institut



National du Sport et de l'Expertise de la Performance), centre d'excellence du sport de haut niveau. Ils espèrent se qualifier pour les championnats d'Europe mais en attendant ils doivent encore passer leur kata pour l'obtention de leur ceinture noire. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite.

Ecole Gabriel-Louis-Guilloux



Cette année scolaire a permis à tous les enfants de l'école de participer à des projets culturels, artistiques, sportifs ou encore en lien avec l'environnement.

Les CM1/CM2 ont ainsi appris à jouer du saxophone, de la bombarde, de la trompette ou encore des percussions avec les enseignants de l'école de musique de CMC et leur «orchestre à l'école» a donné un concert très apprécié en mars.

Les enfants de l'école ont aussi participé au p'tit bal breton de l'USEP, ont assisté au spectacle «De Victor... à Victor » lors du festival des gamineries de Pontivy, sans oublier les séances



de piscine à Pontivy, la visite de la caserne des pompiers, la découverte du collège et, en plus de l'enseignement de l'anglais, l'initiation à l'allemand.

L'école continue aussi son travail sur la protection de l'environnement avec des ateliers sur le lombricompostage et la visite du centre de tri du Rheu. L'amicale Laïque, l'association des parents, adhère aussi à ce projet lors de ces différentes manifestations et permet à tous les enfants de profiter des différentes activités.

Renseignements sur l'école et inscription par mail à : ec.0561661b@ac-rennes.fr ou au 02 97 39 52 98

Ecole Notre Dame du Guelhouit



Les élèves de l'école Notre Dame du Guelhouit ont travaillé cette année sur le thème de la langue anglaise et des pays anglophones. Grâce au projet EMILE (enseignement de l'anglais de la PS au CM2), les élèves ont approfondi l'apprentissage de l'anglais et découvert quelques traditions. Le carnaval de l'école au mois de mars, qui avait pour thème la Saint Patrick, a permis aux petits et aux grands de se réunir autour de spécialités irlandaises. C'est dans ce cadre que les élèves de CP, CE et CM ont bénéficié d'un séjour de deux jours à St-Malo et Jersey au mois de juin pendant que les maternelles ont visité une ferme pédagogique.

Comme chaque année, de nombreux projets sont proposés aux élèves : séances d'équitation en fin d'année pour les élèves de maternelle, séance de natation à la piscine



de Pontivy pour les plus grands, participation aux journées sport des écoles du réseau, concours de lecture « Les Incorruptibles », visite du centre de tri du Rheu (35), cinéma en breton, concert...

Les élèves ont également préparé rigoureusement les 110 ans (le 25 mai -cf. p.12/13) et la kermesse (le 23 juin) de l'école aux côtés des associations de parents d'élèves (APEL et OGEC) qui oeuvrent chaque année pour faire vivre l'école : randonnée gourmande, matinées travaux, repas à emporter...

Emmanuelle THOMAS, directrice de l'école, se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant les inscriptions au 02 97 39 58 42 ou par mail : eco5.ndg.melrand@enseignement-catholique.bzh

Journée Uniday et semaine du développement durable :

Le mercredi 29 mai, les enfants ont participé à la journée sport durable «UNIDAY 2019» avec l'UNICEF associée localement cette année à la semaine du développement durable organisée par Centre Morbihan Communauté. L'accueil de loisirs du mercredi avec la participation de la médiathèque et du conseil municipal d'enfants a élaboré les temps forts de cette belle journée.

Cette manifestation d'ampleur euro-

péenne permet de transmettre des valeurs citoyennes et met l'accent sur la réduction des déchets. Au programme de cet après-midi, des animations ludiques :

- jeux sportifs «Recyclathlon» au city-stade,
 - défi-jeux de sensibilisation aux actions de l'UNICEF,
 - collecte de matériel et vêtements de sport,
 - présentation de la mascotte réalisée le matin par les enfants du centre
- Un goûter zéro déchet, pris à la médiathèque, a clôturé cet événement pour le bonheur des gourmands !



CANTINE : DU BON COMME À LA MAISON

Les Français sont de plus en plus exigeants en termes de qualité et d'équilibre alimentaire. Nous avons fait le point avec Edith et Sylvie qui gèrent la cantine de Melrand. La restauration scolaire joue un rôle primordial : éduquer le palais des enfants dans le respect des règles de sécurité et d'équilibre alimentaire en vigueur et en évolution constante. Des pratiques à adapter, des modes d'approvisionnement et de gestion optimisés, un suivi de la législation ; une complexité gérée avec dextérité par nos 2 cheffes...

50 % de bio ou produits certifiés à horizon 2022

La loi Egalim d'avril 2019 consiste à fixer un objectif de 50 % de plats préparés à partir de produits bio, durables ou sous signes officiels de qualité (Bleu/Blanc/Cœur, Label Rouge, etc) à horizon 2022 dans les restaurations collectives. La cantine de Melrand n'a pas attendu cette nouvelle disposition pour faire évoluer ses pratiques. «Nous travaillons depuis longtemps avec des produits locaux, durables et de qualité et nous introduisons progressivement des produits bio comme les yaourts ainsi que certains légumes et fruits de saison qui restent accessibles» nous précise Edith. «Il faut être conscient que les volumes de produits bio frais ne sont pas toujours suffisants localement ou disponibles selon la saison (les haricots verts par exemple, les tomates). Par ailleurs, pour certains produits carnés, les prix peuvent être multipliés par 3 et nous devons aussi respecter nos budgets !»

Des menus 80 % faits maison

Les menus sont majoritairement faits sur place : depuis les carottes râpées en passant par les pommes de terre, desserts, viandes et les sauces. Lasagnes, hachis par-



mentier, marengo de veau l'hiver, plus léger l'été avec quelques conserves pour les produits obligatoires non disponibles localement en raison de la saison. «Nous tenons compte du goût des enfants» précise Edith. «Si nous savons qu'ils font du sport, nous faisons des plats avec des sucres lents, plus de protéines. Nous échangeons avec eux sur leur envie et faisons comme pour nos enfants ».

«Presque un service de luxe », car peu de cantines scolaires font tout sur place. Les petits melrandais sont bien chanceux d'arriver dans une belle salle où les effluves mettent en appétit, comme ce fut le cas pour moi.

Approvisionnements

- Viandes de volailles locales
- Viande de bœuf française qui provient en partie de la boucherie Perron de Melrand
- Viande de porcs est certifiée Bleu-Blanc-Cœur
- Certains légumes du Gaec Bio Légumes de Melrand
- Certains fruits du verger d'Inguiniel
- Les pommes de terre et haricots en saison de chez Le Thuaut à Melrand et le Dortz à Bieuzy
- Le pain vient du boulanger de Melrand

Projet de visite de l'Assemblée Nationale

Les jeunes élus du CME accompagnés des membres du conseil des seniors, iront bientôt visiter le Palais Bourbon où se trouve l'Assemblée Nationale. Cette journée privilégiée est prévue le vendredi 11 octobre sur l'invitation de notre députée Madame Nicole LE PEIH.





90 membres des danses bretonnes

Juillet :

- 05 : Ouverture de l'Art dans Les Chapelles
- 07 : Pardon du Guelhouit
- 09 : Animation « Crêpes – Galettes » - Village de l'An Mil
- 13 : Feu d'artifice + bal populaire
- 14 : Fête Nationale
- 21 : Pardon de Sainte-Prisce
- 28 : Pardon de Locmaria



Meeting aérien aéromodélisme en mai

Septembre :

- 07 : Assemblée Générale Melrand Loisirs Culture + Portes Ouvertes
- 07 : Forum des Associations salle polyvalente
- 08 : Pardon de Saint-Rivalain
- 08 : Manifestation « Couleurs de Bretagne »
- 20, 21 et 22 : Journées du Patrimoine - Village de l'An Mil
- 28 : Dictée dingue à la chapelle de la Madeleine



Soirée des voeux et trophée du bénévolat pour les Bugalé Melrand

Août :

- 02 : Course Pédestre - Fêtes locales
- 03 : Course cycliste + Repas - Fêtes locales
- 04 : Concours de pétanque au plan d'eau – Les Copains d'abord (Club de fléchettes)
- 05 : Concours de palets – Fêtes locales
- 11 : Pardon de Saint-Laurent
- 20 : Animation « Crêpes - Galettes » - Village de l'An Mil



Installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mapa

Octobre :

- 05 : Repas - Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 13 : Randonnées VTT et pédestre - Comité de la Vallée du Guelhovit et Cyclo Club
- 20 : Bal du Club de l'Amitié
- 27 : Repas des personnes âgées de 70 ans et plus – CCAS de Melrand

Novembre :

- 03 : Brocante - Ecole Gabriel-Louis Guilloux
- 09 : Théâtre (Adultes) – Melrand Arts Vivants
- 11 : Trail - 6ème édition - La Melrandaise
- 16 : Repas automnal – Ecole Notre Dame du Guelhovit
- 22, 23 et 24 : Week-End Trad - Cercle celtique « Bugalé Melrand » au local du cercle



Rando gourmande en mai



La source du terrain des sports rélookée en jardin japonais



Rencontre des familles avec les nouveaux-nés en juin

Décembre :

- 06, 07 et 08 : Opération Téléthon
- 08 : Marché de Noël
- 20 : Arbre de Noël – Ecole Notre Dame du Guelhovit
- 22 : Opération « Père Noël » sur la Place



Stage de pêche La Gaule Melrandaise

École des garçons en 1948

Noms de la photo des anciens élèves scolarisés à l'école de garçons de Melrand en 1948 suite au quizz paru dans le magazine 70.

Frère le Port (instituteur),
2ème rang à droite en partant du haut

1 - Désiré Le Beller

2 - Rémi Bellec

7 - Joseph Peresse (oncle de Didier)

11 - Ferdinand Gueganic

18 - Joseph Le Gal

19 - Raymond Kervarec

20 - Paul Quilleré

21 - Jean Jan

22 - Hilaire Tanguy

23 - Pierre Le Thuaut

24 - Marcel André

26 - Antoine Hemonet

30 - Joseph Bourlieux

32 - Jicquel ?

34 - Lucien Le Beller

35 - Pierre Mahé

36 - Bédard ?

37 - Armand Le Dévéhat

38 - Eugène Le Badezet

39 - André Le Goff

La rédaction remercie

MM. Marcel André, Pierre Le Thuaut et Félicien Jaffré de Melrand pour la liste des noms des personnes qu'ils ont reconnus et qu'ils nous ont communiqués.

